



RG Protecteur

Acrylique Durable pour asphalte



(142-123/15 L)

MISE À JOUR

3 avril 2014
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com

Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Entrées de garage, stationnements commerciaux, zones piétonnes, etc.

PROPRIÉTÉS

- Uniformise et rajeunit l'apparence de la surface
- Ne contient pas de bitume
- Couvre jusqu'à 60 m^2 (655 pi^2)

DESCRIPTION

Composé de résine acrylique, le Protecteur acrylique RG pour asphalte prolonge la vie de votre asphalte tout en améliorant son apparence. Il prévient la détérioration causée par les produits chimiques tels que les engrais, le calcium, les liquides provenant des voitures, etc. Imperméable, il forme une couche de protection contre les éléments et le dur climat canadien. À base d'eau, le Protecteur acrylique RG pour asphalte ne dégage pas de vapeurs désagréables, et il est respectueux de l'environnement.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur de l'asphalte déjà recouvert d'un produit à base de goudron de houille. • Ne pas appliquer à la raclette (« squeegee »). • Attendre entre 3 et 6 mois avant d'appliquer sur de l'asphalte neuf. • Appliquer sur un asphalte nu ou ayant déjà été traité avec un acrylique à base d'eau. • Attendre au moins 2 ans avant de renouveler la protection. • Toujours faire un essai sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m^2 (4 pi^2), afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées ;
2. Laver la surface entière à l'aide d'un jet d'eau, puis laisser sécher complètement ;
3. Enlever les taches d'huile à l'aide du Nettoyant-dégraissant pour asphalte de Techniseal® (142-511) ;

4. Appliquer l'Apprêt à taches d'huile de Techniseal® (142-761) aux endroits préalablement nettoyés ;
5. Réparer les zones endommagées (fissures, nids-de-poule et dépressions) à l'aide des produits de réparation Techniseal® appropriés ;

APPLICATION

Conditions d'application :
- La surface doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- Appliquer de préférence tôt le matin ; la température doit se situer entre 15 °C et 25 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Désactiver le système d'arrosage automatique.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :
- Rouleau de mousse refendue de Techniseal® (145-930)
- Pulvérisateur sans air pour peintures à haute viscosité (facultatif)

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application.

Application au rouleau : Saturer la surface d'une couche de protecteur, en évitant la suraccumulation. Procéder sans interruption afin de prévenir les marques de chevauchement.

Application au pulvérisateur : Travailler par section d'au plus 9,2 m² (100 pi²). Saturer la surface d'une couche de protecteur. Étaler le surplus au rouleau avant qu'il ne sèche. Poursuivre sur les autres sections en procédant sans interruption, afin de prévenir les marques de chevauchement.

Seconde couche (pour obtenir une protection optimale) : Attendre que la surface soit sèche (+/- 24 heures), puis appliquer une seconde couche en suivant la même méthode.

Circulation : Piétonne – 24 h. Véhiculaire – 48 h. Bloquer l'accès durant cette période.

Entreposage : Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec.

Nettoyage et élimination : Nettoyer les outils et les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consultez votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

MISES EN GARDE

• Ne pas appliquer au pulvérisateur par vents forts. • L'application sur de l'asphalte trop chaud fera sécher le protecteur trop rapidement et laissera des marques de chevauchement. • Une suraccumulation du produit pourrait générer de l'écaillage. • Une forte sollicitation de la surface pourrait altérer prématurément l'apparence du protecteur.

RECOUVREMENT

15 L couvre jusqu'à 655 pi² (60 m²). La consommation dépendra de la porosité de la surface (l'asphalte neuf est habituellement plus poreux). Il est recommandé de procéder à un essai afin de déterminer la consommation exacte.

ENTREPOSAGE

Entreposer à une température supérieure à 15 °C. **Éviter que le produit ne gèle**.

EMPAQUETAGE

Nom	Code de produit	Format détail	Unités par palette
RG	142-123	15 L	60

AVERTISSEMENT

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau. Catégorie de revêtement : Tout autre revêtement mat (concentration maximale en COV : 100 g/L)

TRANSPORT

Terre
NON RÉGLEMENTÉ
Mer
UN3082
Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Phthalate de dibutyle)
Classe 9
GE: III

GARANTIE LIMITÉE

TECHNISEAL® garantit ce Protecteur contre tout défaut de fabrication. Cependant, comme elle n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la société ne peut garantir le résultat obtenu. La garantie de TECHNISEAL® se limite uniquement au remplacement d'un produit qui s'avère défectueux, et ne couvrira jamais les coûts de main-d'œuvre. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Avis : L'utilisateur devra s'assurer que ce produit réponde à ses besoins en effectuant un essai sur 4 pi^2 (0,4 m^2) dans les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 4 pi^2 (0,4 m^2).